

2011

Bulletin municipal Saint-Just-la-Pendue



Le mot du maire

Avec une arrière-saison très douce et agréable, loin des tempêtes et des inondations, notre village a été privilégié. Décembre nous ramène à la réalité avec les premiers brouillards et les premières froidures. Noël et le nouvel An approchent, et notre bulletin municipal me donne l'occasion d'évoquer les réalisations de 2014 et d'aborder les perspectives pour 2015.

L'année écoulée est riche en événements sur le plan local, à commencer par les élections municipales qui ont permis la mise en place d'une équipe rajeunie avec l'arrivée de nouveaux élus.

C'est pourquoi, je tiens à remercier tous ceux et celles qui, pour un mandat supplémentaire, m'ont renouvelé leur confiance ainsi qu'aux huit colistiers qui m'entouraient. Je vous remercie aussi pour les encouragements que vous avez apportés aux dix nouveaux candidats qui nous ont rejoints, avec leur enthousiasme et leur courage, qui ont décidé de travailler avec l'équipe municipale sortante.

Cette confiance, je la vis comme un honneur et un grand privilège, elle permet de se remettre continuellement en question.

Elle m'inspire enfin un devoir d'écoute et d'humilité vis-à-vis de ceux qui nous ont confié le destin de St-Just, et la gestion de leur contribution fiscale.

La réforme électorale mise en place par le gouvernement nous obligeait à présenter une liste bloquée ; rien n'empêchait cependant la constitution d'une liste concurrente, en désaccord avec la gestion municipale que nous avons mise en place et appliquée depuis plusieurs mandats, car c'est bien là l'enjeu primordial et unique du scrutin municipal.

L'équipe élue reste au service de tous les habitants, dans le plus grand respect des constitutions républicaines. La vie commune n'est-elle pas portée par un respect profond de ceux qui partagent le même amour de leur village : St-Just ?

Cette période électorale n'a pas ralenti pour autant nos activités et, dans une période de restriction budgétaire qui s'annonce d'une très grande ampleur pour les communes, nous n'avons pas fait de promesses inaccessibles, mais simplement des projets qui feront avancer notre collectivité.



En effet, nous avons mené à bien l'extension du groupe scolaire, cette salle supplémentaire étant utilisée dans le cadre des rythmes scolaires et de travaux pratiques ; la construction de la station d'épuration qui nous était imposée est en phase finale et les travaux de réfection de toiture de l'église, prévus dans le cadre du Contrat Communal Simplifié signé avec le Conseil Général, sont terminés ainsi que les travaux électriques de mise aux normes.

Le projet d'investissement en voirie a été respecté, avec principalement une première tranche de revête-

ment « enrobé » sur le chemin de Cuimbre, la seconde étant prévue pour 2015, et la réfection de la rue Froide, avec la mise en conformité des réseaux humides.

En 2015, comme prévu, le chantier principal se déroulera à la salle polyvalente de mai à août, avec le renouvellement du chauffage datant de 1980, ainsi que le renforcement de l'isolation et de la rénovation du sol.

Je veux cependant faire part à tous de mes craintes pour les années à venir, aussi bien sur le plan financier que dans le cadre de la réforme territoriale aujourd'hui en cours.

Les dotations de l'Etat sont à la baisse, nous avons perdu 10 000 € de Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat en 2014, et nous attendons une baisse identique en 2015 et 2016.

Et d'autre part, comme je l'ai déjà dénoncé, avec le passage à la FPU à la Copler en 2012, contre notre gré, 38 % de nos recettes fiscales sont définitivement figées et le montant qui nous est aujourd'hui reversé par la Copler restera fixe et ne tiendra pas compte de l'augmentation du coût de la vie. L'équilibre de notre budget demandera inévitablement des baisses sensibles des dépenses de fonctionnement.

Dans le cadre de la réforme territoriale, la population des communautés de communes devrait être supérieure à 20 000 habitants, ce qui entraînera un nouveau regroupement, ce ne sera certainement pas le dernier, le lobby parisien étant de diminuer le nombre des communes et à moyen terme de préparer leur disparition. Cela devrait paraître-il engendrer des économies, j'en doute, au contraire, et les rapports de la Cour des Comptes semblent le confirmer : l'intercommunalité, à ce jour, n'a fait que créer des doublons et augmenter les dépenses.

C'est pour cela que rien ne se fera de gaieté de cœur, nous devons discuter, négocier, mais nous devons faire preuve de pragmatisme et faire le bon choix face à ce qui nous est imposé par un Etat jacobin et centralisateur.

Ce bon choix est lié à notre bassin de vie, pour notre commune et nos concitoyens, il est indéniablement Roannais : dans quels lycées vont les étudiants sanjustois ? Dans quels établissements de santé se rendent les patients sanjustois ? Où les habitants de St-Just vont-ils acheter ce qu'ils ne trouvent pas sur place ? Roanne bien entendu. En temps voulu, nous prendrons nos responsabilités et ne manquerons pas de vous associer à notre décision.

Enfin, pour terminer, je ne ferai que peu de commentaires sur l'actualité nationale, si ce n'est que nos compatriotes sont totalement déconcertés par le comportement et les décisions de nos dirigeants et des hautes instances des partis politiques ; il est temps que les politiciens se ressaisissent, écoutent leurs bases et leurs militants pour redonner une image digne de la fonction d'élu et de la gestion républicaine, pour retrouver une crédibilité. De toute part, des candidats providentiels se déclarent les plus aptes à relever l'économie de notre pays et le sortir de la crise, mais pour cela, ont-ils réellement au fond de leur cœur, une des qualités essentielles, l'amour de leur pays : la France ?

Que le passage à la nouvelle année se fasse pour vous tous dans la joie, et que 2015 vous apporte la réalisation de vos souhaits les plus chers : santé, sérénité et paix pour vos familles et votre entourage, tels sont les vœux que je formule pour vous.

Votre Maire,
Guy FABRE

Depuis les élections du printemps dernier, M. Guy Fabre est membre du bureau du SIEL et siège à la commission « Très Haut Débit » ainsi qu'à la commission « Application du Droit des Sols ».

Sous la couche épaisse de nos actes, notre âme d'enfant demeure inchangée ; l'âme échappe au temps.

François Mauriac.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les électeurs étaient appelés à élire leur conseil municipal le 23 mars 2014 avec un changement important du mode de scrutin puisque le vote se faisait sur une liste bloquée (pas de suppression ou d'ajout de noms) comportant autant d'hommes que de femmes à une personne près.

Une seule liste de 19 personnes intitulée « St-Just pour demain » s'est déclarée en Sous-Préfecture.

Le vendredi 28 mars, le nouveau conseil municipal s'est réuni pour élire **M. Guy Fabre, Maire, Robert Missire 1^{er} adjoint, Colette Channellièr 2^e adjoint, Vincent Grivot 3^e adjoint, Christine Pisani 4^e adjoint et Michel Ducreux 5^e adjoint.**

Résultat du scrutin :

Inscrits : 1 190

Votants : 726 (61 %)

Nuls : 309 (42,56 %)

Exprimés : 417 (57,44 %)

La seule liste en présence a bien sûr obtenu 100 % des suffrages exprimés.

FABRE Guy, Maire



VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE



MISSIRE Robert, 1^{er} adjoint



CHANNELLIÈRE Colette, 2^e adjoint



GRIVOT Vincent, 3^e adjoint



PISANI Christine, 4^e adjoint



DUCREUX Michel, 5^e adjoint



MATHELIN Fabienne



ANDRÉ Franck



BERNARD Catherine



BISSAY Alain



NOTIN Isabelle



BURNICHON Olivier



COQUARD Romain



CREPET Anne-Marie



PEGON Nathalie



SUEUR Raphaël



MONFRAY Yannick



VERNE Laëtitia



DUMAS Karine

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

L'Europe intéresse... les candidats au parlement européen puisque les électeurs ont eu le plaisir, le 25 mai 2014, de choisir leurs représentants parmi 23 listes (!) officiellement déposées.

512 des 1 188 électeurs inscrits à St-Just (soit 43,09 %) ont participé à ce scrutin et voté principalement pour la liste Front National (29,98 %), la liste UMP (28,54 %) et la liste UDI/MODEM (11,50 %).

Lors des précédentes élections européennes de 2009, le taux de participation des électeurs sanjustois avait été de 33,19 %.

COMMISSION DES FINANCES

Composition : Guy Fabre – Robert Missire – Colette Channellière – Vincent Grivot – Christine Pisani – Michel Ducreux

La commission est essentiellement chargée de l'élaboration des différents budgets (général, assainissement, lotissements). Chaque année, deux conseillers municipaux, à tour de rôle, intègrent cette commission lors de la réunion de préparation budgétaire qui se déroule en présence du rece-

veur municipal, comptable de la commune. Cette année encore, les taux d'imposition de la taxe d'habitation, du foncier bâti et du foncier non-bâti décidés par le conseil municipal sont restés stables à, respectivement, 16,37 %, 13,77 % et 35,57 %.

LES IMPÔTS

Taxe	2013			2014		
	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit
Habitation	1 569 000	16,37	256 845	1 605 000	16,37	262 739
Foncier bâti	1 412 000	13,77	194 432	1 424 000	13,77	196 085
Foncier non bâti	65 600	35,57	23 334	66 200	35,57	23 547
TOTAL			474 611			482 371
■ LA DETTE DE LA COMMUNE						
– au 1 ^{er} janvier 2014	1 257 471		<i>Annuité payée en 2014</i>			
– prêt investissements 2014	111 000		– charge d'intérêts			54 020
Total	1 368 471		– remboursement du capital			149 127
– capital remboursé en 2014	149 127		Total			203 147
– dette au 31/12/14	1 219 344		– intérêts ligne trésorerie			596

BUDGET 2014 : LE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
– Charges à caractère général	326 050	– Remboursement rémunération personnel	2 000
– Charges de personnel	355 560	– Opérations d'ordre	7 000
– Charges gestion courante	177 300	– Produits des services	52 550
– Charges financières	54 630	– Impôts et taxes	823 325
– Dotation aux provisions	20 000	– Dotations / participations	156 225
– Virement section d'investissement	286 230	– Dotation globale de fonctionnement*	156 100
		– Produits gestion courante	21 400
		– Produits exceptionnels	1 170
Total	1 219 770	Total	1 219 770

* DGF 2013 : 165 948
* DGF 2014 : 156 100

BUDGET 2014 : L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
– Solde 2013 reporté	96 950,21	– Excédent fonctionnement 2013	307 419,86
– Capital des prêts	149 130,00	– Virement du fonctionnement	286 230,00
– Reste à réaliser 2013	168 964,65	– Fonds compensation TVA	18 417,00
– Toiture église	53 000,00	– Reste à réaliser 2013	54 480,00
– Voirie 2014	69 000,00	– Subventions	33 650,00
– Extension groupe scolaire	220 000,00	– Prêt	111 000,00
– Maison des associations	15 357,00	– Taxe d'aménagement	5 000,00
– Etude aménagement du bourg	21 219,00		
– Rénovation salle polyvalente	22 366,00		
– Cautionnement	210,00		
Total	816 196,86	Total	816 196,86

TAXE D'AMÉNAGEMENT

Depuis 2012, la taxe d'aménagement a remplacé plusieurs autres taxes, la taxe locale d'équipement et la taxe départementale sur les espaces naturels et sensibles notamment.

Elle est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, d'extension de bâtiments nécessitant une autorisation d'urbanisme. La taxe d'aménagement est composée d'une part communale et d'une part départementale.

La surface qui sert de base de calcul à la taxe correspond à la somme des surfaces closes et couvertes.

Le montant de la taxe est calculé à partir de la surface taxable à laquelle est appliquée une valeur forfaitaire au m² (712 € en 2014) puis un taux

fixé par la commune sur une échelle allant de 1 % à 5 % et le département (2,5 %).

Un abattement de 50 % est automatiquement appliqué pour les 100 premiers m² des locaux d'une habitation principale.

Dans sa réunion du 19 septembre, le conseil municipal a maintenu le taux communal de la taxe d'aménagement à 2 %.

Il a en outre institué une exonération complémentaire de 25 % de la surface excédant 100 m² pour les constructions à usage de résidence principale financées à l'aide du prêt à taux zéro, mesure qui sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2015.

COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX

Membres : Robert Missire, *Adjoint au Maire*

Franck André, Catherine Bernard, Alain Bissay, Olivier Burnichon,
Romain Coquard, Yannick Monfray

Réfection de la toiture de l'église

Inscrits au Contrat Communal Simplifié (COCS) signé fin 2013 avec le Conseil Général de la Loire, les travaux de réfection de la toiture de l'église ont été confiés, après consultation, à la SARL Bissay Frères pour un montant de 32 337 € HT.

Cette opération bénéficie d'une subvention départementale à hauteur de 35 % de la dépense.

En parallèle, une remise aux normes des installations électriques a été réalisée par l'entreprise Charrondière pour un montant de 8 750 € HT.

Enfin, les parties basses des murs et des piliers ont fait l'objet d'un « rafraîchissement », travail réalisé par le personnel communal.



Columbarium

Commandé à l'entreprise Dezan en 2013, un columbarium de 12 cases a été mis en

place au cimetière communal avec l'aménagement d'un jardin du souvenir pour un coût de 6 100 € HT.

Les cases sont mises à disposition des familles pour une durée de, soit 15 ans pour 300 €, soit 30 ans pour 500 €. Une indemnité de 50 € est demandée pour la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir.

Station d'épuration

Après une longue période consacrée à l'étude de ce projet, le marché de construction de la station d'épuration par filtres plantés de roseaux au lieudit La Vilette a été signé le 23 juin 2014 avec l'entreprise Leschel et Millet, entreprise mieux-disante retenue après la consultation réglementaire.

Sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Sotrec, le chantier, assez spectaculaire, a débuté en juillet 2014.

Le montant du marché de travaux s'élève à 871 000 € pour la tranche ferme et 18 040 € HT pour la tranche conditionnelle 1.

S'ajoutent à ces montants le coût des études préliminaires, les honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre, l'achat du terrain.

Le coût global du projet avoisine 1 000 000 d'euros HT.

Le Conseil Général de la Loire apporte son soutien financier à hauteur de 251 150 € ainsi



que l'Agence de Bassin Loire-Bretagne pour 357 700 €, montants qui seront réajustés en fonction du coût définitif des travaux.

Le financement est complété par des fonds libres et une avance de l'Agence de Bassin d'un montant de 357 700 €, remboursable en 15 ans sans intérêt.

Extension du lotissement La Luminière

Cinq lots pour construction d'une maison individuelle sont désormais disponibles sur le site de La Luminière, d'une surface allant de 822 m² à 1 110 m².

Le prix de vente a été fixé à 29 € HT le m².

Terrain de sports

Le terrain de sports stabilisé du Crêt est utilisé principalement pour les entraînements du club de football. Mais il accueille aussi d'autres activités comme les concours de pétanque et peut même se transformer en parking à l'occasion de manifestations importantes.

Une reprise nécessaire du réglage des 6 000 m² de la plateforme avec apport de sable a été réalisée par l'entreprise Eurovia pour un coût de 4 000 € TTC.

COMMISSION ENVIRONNEMENT – EMBELLISSEMENT

Membres : Christine Pisani, *Adjoint au Maire*

Catherine Bernard, Anne-Marie Crépet, Karine Dumas, Fabienne Mathelin, Isabelle Notin, Laëtitia Verne



Les visiteurs de passage se font souvent une idée d'une commune par rapport au cadre de vie qu'ils découvrent. La municipalité s'efforce, par l'entretien des espaces verts confié à l'entreprise Gaétan Coquard ou le fleurissement assuré par le personnel technique, de gérer au mieux l'environnement quotidien des Sanjustois en essayant d'innover, même modestement, comme par exemple cette année les modifications apportées au décor floral des vasques rue du Commerce.

Le parc du chalet Merlin constitue un but de randonnée agréable souvent fréquenté.

Des bancs ont été rajoutés pour répondre à la demande des promeneurs, tout comme celui mis en place rue du Nord qui permettra aux utilisateurs de la rude montée du cimetière de faire une halte bienfaitrice.

La commune a confié à l'entreprise Univers Paysage le soin d'abattre les arbres situés au lotissement du Crêt ainsi qu'aux abords de la résidence Bellevue, une intervention qui s'avérera nécessaire pour éviter tout incident éventuel par rapport aux immeubles voisins.

Le dernier lot du lotissement Arc-en-Ciel ayant été vendu, la commission a procédé fin 2014 à la numérotation des 28 maisons afin d'en faciliter la localisation.

Repas des anciens – colis de Noël : une nouvelle organisation

La commission a proposé au conseil municipal, qui l'a approuvée à l'unanimité dans sa séance du 19 septembre dernier, une nouvelle organisation du repas des anciens et des colis de Noël.

Ce nouveau concept s'est appuyé sur les remarques émises au fil des années par les bénéficiaires eux-mêmes. Il permet de conserver ce lien important avec cette frange de la population locale tout en réduisant le budget affecté à ces manifestations. Ainsi, le repas des anciens sera désormais offert aux personnes âgées de 75 ans et plus au lieu de 70 ans auparavant.

Le colis de Noël, opération organisée avec le Centre Communal d'Action Sociale, continuera à être offert aux personnes de 75 ans et plus. Par contre, les bénéficiaires devront choisir soit de participer au repas, soit de recevoir le colis.

En 2014, 100 colis ont ainsi été distribués à l'approche de Noël et 72 repas ont été servis le samedi 22 novembre à la salle polyvalente.

Membres : Michel Ducreux, *Adjoint au Maire*

Alain Bissay, Olivier Burnichon, Anne-Marie Crépet, Yannick Monfray, Raphaël Sueur

Les travaux 2014

Le chemin de Cuimbre a été entièrement refait sur 750 mètres, la deuxième et dernière tranche étant programmée pour 2015.

L'entreprise Balmont pour la partie préparation (curage fossé, élargissement d'une partie de chemin) et la SA Colas pour la mise en enrobé dense ont réalisé l'opération pour un montant global de 34 888 € HT.

La rue Froide a constitué le 2^e chantier important de l'année avec une mise en séparatif des réseaux eaux usées / eaux pluviales, le changement de la conduite d'eau pris en charge par le Syndicat des Eaux du Gantet et la mise en enrobé réalisée par l'entreprise Colas.

L'étroitesse de la rue a rendu difficile la réalisation dont le coût global s'est élevé à 28 500 € HT.

La commune a bénéficié d'une subvention de 16 991 € pour ces deux chantiers.

Le personnel communal est intervenu pour remettre en état plusieurs chemins non goudronnés à Berny, Chavannes, Biesse, Les Pins Griffon et Le Poteau, principalement par la réalisation de fossés, de traversées et d'apport de matériaux.

Par ailleurs, une voie de garage a été créée sur le chemin de Moncey.



Les travaux de la rue Froide



Travaux connexes à l'autoroute

Suite aux travaux autoroutiers et aux opérations de remembrement, les Autoroutes du Sud de la France vont financer un certain nombre de travaux dits connexes. L'élargissement du chemin reliant la route de Nérondes au hameau de Turin fait partie des opérations programmées et le chantier a commencé en fin d'année.

Déneigement

M. Daniel Véricel, que nous remercions pour le sérieux et l'efficacité dont il a fait preuve pour assurer le déneigement, a décidé d'arrêter cette mission au

terme du contrat qui le liait à la commune. Pour le remplacer, une convention a été signée avec M. Philippe Rocle qui sera chargé du déneigement à compter du présent hiver.

Assistance technique en matière de voirie

Suite au désengagement de services de l'Etat dans leurs missions traditionnelles d'assistance et d'accompagnement des communes dans le domaine notamment de la voirie, la commune a signé, le 27 octobre dernier, une convention avec le Conseil Général de la Loire qui propose de suppléer l'Etat en terme de prestations « d'assistance à maîtrise d'ouvrage » et « d'appui à la maîtrise d'œuvre », apportant ainsi une aide technique aux communes et groupements de communes.

Achat d'un véhicule

Afin de recentrer l'utilisation du camion sur des interventions plus adaptées, et donc de « l'économiser » dans la durée, le conseil municipal a fait l'acquisition d'un véhicule Renault Dacia pour un coût de 8 896 € TTC.



Le nouveau véhicule

Elagage

Afin de ne pas compromettre la commodité, la sécurité de la circulation routière et piétonnière, de même que la conservation des voies, la réglementation impose que les arbres et haies situés en bordure des voies communales et chemins ruraux soient régulièrement élagués par les propriétaires riverains ou leurs représentants.

Raccordement aux réseaux

Le raccordement des habitations aux réseaux eaux usées et eaux pluviales nécessite un contrôle de conformité effectué « tranchées ouvertes » (avant remblaiement).

Il est impératif que le pétitionnaire prenne contact avec la SAUR, gestionnaire des réseaux, à St-Germain-Laval, qui effectuera ce contrôle et délivrera un certificat de conformité.

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches.

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP...

➤ Pour la 1^{re} période, les jeunes nés entre le 1^{er} octobre et le 31 mars :
recensement en janvier, février et mars.

➤ Pour la 2^e période, les jeunes nés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin :
recensement en avril, mai et juin.

➤ Pour la 3^e période, les jeunes nés entre le 1^{er} avril et le 30 septembre :
recensement en juillet, août et septembre.

➤ Pour la 4^e période, les jeunes nés entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre :
recensement en octobre, novembre et décembre.

Pour tous renseignements sur les dossiers, contacter la plateforme administrée au 04.37.27.25.07, du lundi au jeudi : 8 h – 12 h / 13 h 30 – 16 h 30, le vendredi : 8 h – 11 h 30.

COMMISSION PETITE ENFANCE - ÉDUCATION - JEUNESSE

Membres :

Colette Channellière, Adjoint au Maire

Karine Dumas, Nathalie Pegon, Franck André, Romain Coquard

Après la réforme des rythmes scolaires, l'organisation des temps d'activités périscolaires a constitué le chantier principal de la commission.

Au terme d'une phase de concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, il a été décidé de concentrer les TAP sur le mardi après-midi pour les élèves des CE2, CM1 et CM2 et le vendredi après-midi pour les élèves de maternelle, CP et CE1.

Le choix et la mise en place des activités sont portés par l'association Les Enchanteurs à laquelle la commune apporte son soutien par :

- la mise à disposition du personnel communal de l'école pour l'encadrement des activités, ainsi que la mise à disposition des différents locaux communaux,
- une subvention d'équilibre pour compenser les dépenses engagées par l'association.

Enfin, la commune finance des heures d'entretien du groupe scolaire assurées le mercredi après-midi par les employés de l'ADMR.

La participation des élèves aux temps d'activités périscolaires n'est pas obligatoire ; néanmoins, depuis la rentrée de septembre 2014, 70 % des élèves fréquentent ces « activités périscolaires » dont le bilan, après quelques semaines, semble satisfaisant pour les parents et enfants.

L'heure de la rentrée a sonné le mardi 2 septembre pour les 166 élèves inscrits à l'école publique dont 11 enfants de 2 ans (non comptabilisés par l'Académie), ce qui, ajouté au départ de 25 élèves en 6^e, a engendré la fermeture de la 8^e classe. Ces 25 élèves vont débuter le cycle secondaire avec le dictionnaire « Robert du collège » offert par la commune au cours d'une cérémonie conviviale qui s'est déroulée le 1^{er} juillet. Le conseil municipal finance les fournitures scolaires à hauteur de 55 € par élève



Remise des dictionnaires

et un crédit de 30 € est réservé pour chaque élève participant à une classe dite « transplantée » organisée par l'école locale.

L'USEP, qui organise des rencontres inter-écoles, bénéficie d'une aide financière communale de 130 €.

La commune prend aussi en charge les heures d'études surveillées, sans aucune contrepartie financière demandée aux familles. Depuis septembre 2014, elles sont programmées les lundi et jeudi de 16 h 30 à 17 h 30 sous la direction des enseignants. En 2013, 8 300 € ont été affectés à ce service.

16 élèves de Croizet-sur-Gand et St-Just utilisent le service de transport scolaire. Ce service, dont les horaires ont été adaptés à la réforme des rythmes scolaires est organisé par le Conseil Général de la Loire.

Le restaurant scolaire accueille une moyenne de 70 rationnaires par jour, sous la surveillance du personnel communal.

Les repas sont préparés par la maison Rozier, sous contrôle d'une diététicienne au prix de 3,55 € l'un. La participation demandée aux familles a été fixée à 3,25 € par repas depuis le 1^{er} octobre

2014. Ce service n'est pas obligatoire mais la fréquentation montre l'évidence de son utilité. Compte-tenu des différentes charges, chaque repas servi au restaurant scolaire coûte 3,95 € au budget communal, soit près de 40 000 € par an.

L'association Les Enchanteurs gère la garderie périscolaire et un centre de loisirs sans hébergement à chaque période de vacances scolaires, sauf pour les vacances de Noël.

La commune verse chaque année une subvention (6 650 € en 2013) permettant d'équilibrer le budget de l'association.

27 familles ont utilisé les services de la crèche en 2013 pour un taux d'occupation de 70 % : cette structure est entièrement gérée par l'association « Les P'tits Milous » et bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales mais aussi d'une participation importante de la commune de près de 40 000 €.

Il est utile de souligner que la crèche peut accueillir des enfants âgés de 2 mois à 4 ans de façon occasionnelle, et même pour quelques heures seulement. Il est aussi possible qu'un enfant partage sa journée entre la crèche et l'école. La crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30.

COMMISSION COMMUNICATION-ANIMATION

Membres : Vincent Grivot, Adjoint au Maire

Nathalie Pegon, Isabelle Notin, Fabienne Mathelin, Laëtitia Verne, Raphaël Sœur

L'activité de la commission s'articule principalement autour de deux axes : d'une part, l'information au public par la réalisation du bulletin d'informations municipales et le suivi du site Internet et, d'autre part, les actions d'animations générales. La commission assure l'organisation des événements réguliers tels que les commémorations, l'arbre de Noël de la municipalité, la fête des mères, les vœux du Maire et le feu d'artifice de la fête patronale. Elle soutient également des manifestations exceptionnelles comme, cette année, le congrès départemental des sapeurs-pompiers par la prise en charge du vin d'honneur place de la Chapelle. Elle maintient le lien avec les associations locales pour les soutenir au mieux dans leurs actions et leur développement. C'est dans cet objectif qu'elle organise une rencontre annuelle avec les présidents d'associations pour établir notamment le calendrier des manifestations. Son projet phare pour les années

Collégien, Lycéen

Tu pars à l'étranger dans le cadre d'un voyage scolaire ?

La municipalité t'offre 30 € pour t'aider à préparer ton séjour !

Prends contact avec le secrétariat de mairie

à venir est de mettre en place un conseil municipal des jeunes sanjustois. A ce jour, la commission est au stade de la réflexion : elle a pris contact avec divers organismes compétents en la matière et souhaite s'inspirer d'autres municipalités qui ont réussi cette expérience.



Réunion avec les présidents d'associations

DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL SIÈGENT DANS PLUSIEURS STRUCTURES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Au Conseil Communautaire de la Copler :



Colette Channellière, Vincent Grivot, Isabelle Notin, Romain Coquard

Au Centre Communal d'Action Sociale :

Christine Pisani, Nathalie Pegon, Karine Dumas, Anne-Marie Crépet

Au Syndicat des Eaux du Gantet :

Titulaires : Guy Fabre, Franck André
Suppléants : Yannick Monfray, Alain Bissay

Au Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire :

Titulaires : Robert Missire (Commune)
Guy Fabre (Gantet)

Suppléant : Franck André

Au Conseil d'Administration de l'Hôpital Fernand Merlin :

Guy Fabre

A la Commission Départementale de Coopération Intercommunale :

Guy Fabre

Aux commissions thématiques et consultatives mises en place par la Copler :

➤ Urbanisme/habitat/travaux :

Guy Fabre, Robert Missire

➤ Environnement/insertion :

Yannick Monfray, Romain Coquard

➤ Propreté :

Michel Ducreux, Laëticia Verne

➤ Développement culturel :

Isabelle Notin, Karine Dumas

➤ Services à la population :

Colette Channellière, Anne-Marie Crépet

➤ Développement économique :

Vincent Grivot, Franck André

ÉLECTIONS ET COPLER...

A la CoPLER, la mise en place du nouveau conseil communautaire ne s'est pas faite dans le même esprit que dans notre commune. Au cours des dernières années, avec les délégués communautaires sanjustois, nous avons fait part des dérives dans la gestion financière, pour des investissements pharaoniques tels que la maison Bécaud, je m'étais opposé à des investissements mal venus, en période de crise, tels que la base d'aviron, j'avais fait part de mon mécontentement lors de la mise en place, en un temps record, sans la moindre négociation de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) qui pénalise fortement nos finances communales, enfin, j'avais fait part de notre désaccord dans la gestion du dossier concernant le patrimoine religieux qui a coûté 36 000 € à notre commune, cela m'avait valu une mise au placard au cours des deux dernières années...

La mise en place d'une nouvelle gouvernance aurait permis de mettre les choses à plat, de dialoguer, de trouver un consensus et repartir d'un bon pied. Hélas, il n'en a rien été, et le nouveau Président de la Copler, avec quelques amis, a préféré pratiquer la politique de l'exclusion, et n'a confié aucune responsabilité aux élus de notre commune, nous jugeant peut-être incompetents dans tous les domaines, ou vraisemblablement gênants vu notre liberté de parole...

Une telle vision de la démocratie et un tel manque d'ouverture d'esprit sont très dommageables pour un mandat qui devrait durer 6 ans, sauf en cas de regroupement avec d'autres communautés de communes.

Par contre, comme on pouvait s'y attendre, n'a pas été remise en cause, ni annulée, la contribution fiscale de notre commune, qui est une des plus importantes, et indispensable au fonctionnement de l'intercommunalité...

C'est la raison pour laquelle, devant cette attitude méprisante, inacceptable pour notre com-

mune, j'ai décidé de ne plus siéger à la Copler, demandant à mon adjoint Vincent Grivot de me remplacer, tâche délicate qu'il a courageusement acceptée.

Dans le cadre de la réforme territoriale, comme je l'ai cité précédemment, les communautés de communes devront une nouvelle fois se regrouper, et déjà, nous sommes en désaccord avec les vues du nouveau Président de la Copler qui envisage un territoire aussi surprenant qu'incohérent, allant de Panissières à Boën-sur-Lignon en passant par Feurs, Balbigny, St-Germain-Laval, Noirétable et St-Just-en-Chevalet...

Cette proposition que nous avons découverte dans la presse (Cf. *Le Progrès*, édition du 29 octobre) ne tient pas compte de notre bassin de vie, incontestablement roannais, dans lequel il serait plus judicieux de s'intégrer. L'avenir de nos collectivités ne se joue pas entre amis politiques ou entre copains, mais bien dans l'intérêt des citoyens qui nous ont confié la gestion du territoire. Il est bon de rappeler que les ambitions politiques personnelles sont à proscrire dans cette mise en place de la réforme, et ne peuvent être que néfastes à l'avenir de notre territoire. Il est temps aujourd'hui de prendre de la hauteur et d'envisager, quels que soient nos états d'âmes par rapport à cette réforme, le bon choix, la meilleure solution pour l'avenir de nos concitoyens et particulièrement des jeunes générations pour les décennies à venir.

Telles sont les idées que je défends et pour lesquelles nous vous consulterons en temps opportun.

Guy FABRE, Maire

Si Guy Fabre, aujourd'hui, ne siège plus à la Copler, il représente les communes « zone de montagne » à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale à St-Etienne. Au sein de cette instance, il a été élu pour siéger à la commission restreinte.



Le 1^{er} août 1914, l'ordre de mobilisation générale est affiché dans tous les villages de France et la population invitée à se rassembler sur la place du village par la sonnerie du tocsin. Afin de commémorer le 100^e anniversaire de la déclaration de la première guerre mondiale et en mémoire aux combattants, les cloches de l'église de St-Just, comme dans beaucoup d'autres communes de France, ont sonné pendant quelques minutes en début d'après-midi du 1^{er} août 2014.



La salle d'animation de la mairie a accueilli au cours du mois de mai une exposition sur l'énergie proposée par le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire (S.I.E.L.).

Les élèves ont pu découvrir les différentes énergies et profité des explications de M. Savatier, animateur passionné.

SYNDICAT DES EAUX DU GANTET

Suite au renouvellement des conseils municipaux, un nouveau comité syndical a été installé le 24 avril 2014.

Présidé par M. Guy Fabre, Maire de St-Just-la-Pendue qui est secondé par M. Jean-Pierre Bissay, Maire de Ste-Colombe-sur-Gand, au poste de vice-Président, le comité syndical est composé de 2 délégués titulaires et 2 suppléants nommés par chacune des cinq communes composant le syndicat.

Tarif de l'eau

Malgré les investissements importants réalisés ces dernières années, la situation financière du syndicat est relativement saine : décru de l'endettement, plus de 100 000 € de provisions constitués qui faciliteront le financement des investissements à venir, 120 000 € de crédits disponibles.

Le comité a donc décidé de répercuter ce résultat sur l'abonné en diminuant, pour l'exercice octobre 2014 / septembre 2015, le tarif de la part syndicale de l'eau composé de :

- la prime fixe qui passe de 43,20 € à 39 €,
- le m³ consommé maintenu à 1,13 €,
- une provision par m³ qui passe de 0,10 € à 0,08 €.

Cette tendance à une baisse progressive du tarif de la part syndicale va se poursuivre ces prochaines années.

A noter que la part de la facture d'eau payée par l'abonné et encaissée par la SAUR évolue par application d'une formule de révision prévue dans le contrat d'affermage liant le syndicat à cette société.

Des craintes cependant...

La réforme territoriale incite aussi à une diminution du nombre de syndicats, donc à leur regroupement ou leur intégration dans un EPCI. Cette mutualisation ne pourrait qu'être défavorable à l'abonné, soit parce qu'il devrait participer au financement d'investissements non réalisés sur un autre syndicat alors qu'ils le sont déjà sur le Gantet, soit en raison d'une augmentation des frais de gestion. Le comité syndical est opposé à une quelconque intégration du Gantet, ce dans l'intérêt de l'abonné.

Les élèves à Echanssieux

Le syndicat organise régulièrement, avec le soutien de la SAUR, une visite de la station de traitement de l'eau d'Echanssieux pour les élèves des écoles existantes sur le territoire du Gantet.

120 élèves, accompagnés de leurs enseignants, ont donc pu, courant mai, découvrir le site et entendre les explications sur la filière de traitement.



Visite de la station d'Echanssieux par les élèves de l'école de St-Just

CENTRE HOSPITALIER FERNAND MERLIN

L'année 2014 a mobilisé, de manière importante, le personnel autour de l'évaluation externe faisant suite à l'évaluation interne menée dans l'EHPAD et l'accueil de jour « Au fil des saisons » au 2^e semestre 2013.

Les évaluations interne et externe sont obligatoires. Elles découlent de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

L'évaluation interne, menée par plusieurs groupes de travail, a conduit à réaliser une photographie de l'établissement à un moment donné et de mettre en exergue les bonnes pratiques de l'EHPAD et l'accueil de jour.

Cette démarche a fait remonter aussi ce que nous devons améliorer. A cet effet, un plan d'action pour les cinq années 2013-2017 a été élaboré.

Nous avons dû poursuivre par une évaluation externe, réalisée par un consultant spécialisé dans le médico-social, les 8, 9 et 10 octobre 2014, agréé par l'Anesm (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux). Elle consiste en un audit sur les pratiques et sur le management, permettant de faire ressortir nos points forts et nos points faibles, complétant l'évaluation interne et donnant ainsi les priorités pour améliorer la qualité dans l'établissement. Sans attendre le rapport final qui devrait nous parvenir cette fin d'année et qui sera transmis à nos tutelles (ARS et Conseil Général), la restitution auprès du personnel du 14 novembre dernier est positive.

Dans le cadre de l'animation, les résidents de l'EHPAD ou les personnes accueillies de l'ac-

cueil de jour auront pu participer à plusieurs manifestations, en-dehors des animations quotidiennes :

- des rencontres intergénérationnelles avec le centre de loisirs, la crèche, l'école de St-Just-la-Pendue, l'EHPAD de Régnay,
- spectacle de marionnettes présenté par les résidents à l'occasion du mardi gras,
- dans le cadre du 67^e congrès départemental des sapeurs-pompiers organisé à St-Just-la-Pendue, les résidents de l'EHPAD ont confectionné la décoration place de la Chapelle,
- différents repas à thème :
 - barbecue le 19 juin 2014, avec la participation d'un intervenant extérieur,
 - repas alsacien suivi d'un goûter festif avec l'amicale des alsaciens de Roanne le 1^{er} octobre 2014,
 - repas beaujolais suivi d'un goûter festif avec l'amicale des sabots bourbonnais du roannais le 26 novembre 2014,
 - repas de Noël le 18 décembre 2014 ;
- dans le cadre de la semaine bleue :
 - une sortie au Zénith à St-Etienne, spectacle d'Alice Dona,
 - un spectacle, organisé par les animatrices du groupement de coopération sanitaire des établissements de santé du roannais « Les cent'enchantés »,
 - un goûter musical pour le téléthon le 2 décembre 2014 ;
- les anniversaires sont organisés une fois par mois et, cette année, l'établissement a eu la chance de fêter 4 centenaires :
 - Mme Coin Jeanne : 100 ans le 21 mars,
 - Mme Lafay Charlotte : 100 ans le 14 juillet,



Spectacle de marionnettes

- Mme Dubost Claudia : 104 ans le 27 novembre,
- Mme Thevenin Claudine : 100 ans le 8 décembre.

L'établissement cherche à constituer une association de bénévoles pour entourer nos personnes âgées. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la directrice Evelyne Dufresse ou auprès de l'animatrice Sabine Colomba.

Les départs à la retraite

Plusieurs petites cérémonies auront lieu afin de fêter le départ des nouveaux retraités de l'année :

- Mme Solange Verne, agent de service hospitalier, service accueil de jour.
- M. René Buissier, kinésithérapeute, service SSR/EVC.

Et prochainement les départs en retraite de :

- Mme Marie-Jo Verne, ouvrier professionnel qualifié, service restauration.
- M. Jean-Paul Garin, maître ouvrier, service technique.

LES AGENTS DE LA COMMUNE

1 - Service administratif :

Jean-Marc GIRAUD - Cathy DUBANCHET



2 - Service technique :

Jean-Pierre ANDRÉ - Christian ANDRÉ
Alain FROMENT - Patrick MATHÉLIN



3 - Le personnel de la cantine :

Isabelle PLAGIAU - Yvette CHAZELLE
Christelle PECQUEUX - Stéphanie DEROIRE
Hélène SALVIA

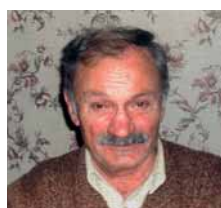


4 - Les agents spécialisés des écoles maternelles :

Michèle MUZEL - Valérie GUYOT



Emile ROCHE, employé communal



M. Claude Bazoud, alors Maire de la commune, a embauché Emile Roche le 1^{er} septembre 1970 pour intégrer les services techniques à une époque où les « cantonniers » devaient compenser par l'effort une mécanisation encore balbutiante. Jusqu'à sa retraite en février 1997, Emile Roche s'est adapté avec la fougue qu'on lui connaissait aux différentes évolutions de son emploi. Derrière un caractère quelquefois impétueux, se cachait un homme généreux, toujours prêt à rendre service aux autres, comme en témoignent ses nombreuses années d'activité au sein du corps des sapeurs-pompiers. Il partageait son temps libre entre sa famille, ses amis, son jardin et des parties de chasse, surtout prétextes pour lui à de bonnes balades dans la campagne sanjustoise. Victime de la maladie, Emile Roche s'est éteint le 2 novembre 2014 à l'âge de 77 ans.

AIDES EN DIRECTION DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

En partenariat avec le Conseil Général de la Loire, la Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône (CoPLER) lance un dispositif d'amélioration de l'habitat privé.

Les objectifs de ce dispositif rejoignent ceux du Plan Départemental de l'Habitat validé par l'Etat et par le Conseil Général de la Loire, à savoir :

- réhabiliter le parc ancien et lutter contre l'habitat indigne ou dégradé,
- lutter contre la précarité énergétique (réalisation de travaux d'économie d'énergie),
- adapter les logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie.

Dès 2015, un accompagnement individuel sera proposé pour les porteurs de projet de rénovation de leur habitat, éligibles aux aides de l'Agence Nationale pour l'Habitat*.

La CoPLER a décidé de consacrer 60 000 € sur 3 ans pour financer ce programme.

Exemple de travaux finançables

Objectif	Type de travaux
Lutte contre l'habitat indigne	Redistribution des pièces Mise aux normes électriques Remplacement sanitaires Isolation murs et planchers Système de chauffage
Lutte contre la précarité énergétique	Remplacement chauffage vétuste Isolation thermique Menuiseries, ventilation Energie renouvelable
Adaptation au vieillissement et handicap	Remplacement baignoire en douche Rampe d'accès Monte escalier
Les objectifs sont cumulables	Les travaux doivent être réalisés par des entreprises agréées

* Les aides mobilisables varient en fonction du projet et des ressources du foyer.

Pour tout renseignement, contacter le PACT ☎ 04.77.43.08.80.

AVOIR 80 ANS (1934-2014)

(De gauche à droite et de bas en haut)

1^{er} rang : Hélène Grange ép. Giraud – Robert Forcellini – Bénédicte Vignon – Joseph Brescancin – Marcelle Thomasson ép. Brescancin – Henri Bernicat.

2^e rang : Louis Babe – Jean Roire – Dominique Minot – Arlette Boudot – Jacques Brintus – Marthe Bœuf ép. Lavandier.



Naissances (21)

RECORBET Mathéo, 17 décembre 2013 à Roanne
SUEUR Noéline Marie Amélie, 16 janvier 2014 à Roanne
CANINO Coline Marlène Pascale, 12 février 2014 à Roanne
COQUARD Danaé, 21 février 2014 à Roanne
BAUDIN Elora Nathalie Marcelle, 3 mars 2014 à Roanne
QAYOUH Samy Lyam, 11 mars 2014 à St-Priest-en-Jarez
ROMAGNY Diego, 16 mars 2014 à Roanne
MOUTON Julian, 21 mars 2014 à Roanne
KARAMALI CIRON Aurélien Patrick, 4 avril 2014 à Roanne
BELLE Mathéo, 17 avril 2014 à Roanne
DESARMEAUX Eliot, 19 mai 2014 à St-Etienne
VERNE Valentine Marie, 26 mai 2014 à Roanne
VERNE Hugo Jean, 26 mai 2014 à Roanne
VIAL Lohan Laurent Régis, 8 juillet 2014 à Roanne
PALLUET Milàn, 25 août 2014 à Roanne
MATHELIN Noéline, 1^{er} septembre 2014 à Roanne
SANCHEZ Pauline Florence, 15 septembre 2014 à Roanne
SANCHEZ Eloïse Laurette, 15 septembre 2014 à Roanne
ANDRÉ Cléa, 30 octobre 2014 à Roanne
PLASSE Nino Gérard Denis, 11 novembre 2014 à Roanne
DEHOUX Inès Zhora Dominique, 28 novembre 2014 à Roanne

Mariages (3)

PIARD Emmanuel André et **COIN** Annie Michelle Eliane, 11 décembre 2013
QAYOUH Karim et **GILLET** Camille Monique, 31 janvier 2014
PEGON Pierre et **PIQUET** Nathalie Marie Paule, 28 juin 2014

Décès (22)

Le présent état mentionne uniquement le décès des personnes domiciliées à St-Just-la-Pendue.

NOYEL Marie Noëla née TERLON, 29 décembre 2013 à l'hôpital local
BERNARD Simone Marie Anna née GABRIEL, 14 janvier 2014 à Montbrison
SEGUIN Joséphine Marie Louise née BOURSIER, 4 février 2014 à l'hôpital local
RIVIÈRE Maurice Jules, 17 février 2014 à Roanne
PRAST Didier Jean Marius Joseph, 21 février 2014 à Lyon
GAUDARD Annie Denise Eliane née MARTIN, 2 mars 2014 à Roanne
GOUTTENOIRE Pierre Julien Joseph, 22 mars 2014 à St-Marcel-de-Félines
JORGE-MARTIN Domingo, 29 mars 2014 à l'hôpital local
MARTINAT Marie Andrée, 3 avril 2014 à l'hôpital local
DELOMBRE Frédéric José, 11 avril 2014 à Roanne
GOUTTENOIRE Jean Louis, 29 avril 2014 à St-Just-la-Pendue
JUSSELME Marie Louise née GRANDCHAMP, 7 mai 2014 à l'hôpital local
BRESCANCIN Dominique Jean-Baptiste, 30 juin 2014 à l'hôpital local
MAILLARD Michaël Louis André, 11 juillet 2014 à St-Just-la-Pendue
GALICHET Aimé Pierre Yves, 13 juillet 2014 à l'hôpital local
BARATIN Antoine Francisque Marius, 20 août 2014 à l'hôpital local
MAGNIN Claudia Jeanne née BENNETIERE, 23 août 2014 à l'hôpital local
JUILLET Andrée Laurence Simone née MICHEL, 28 août 2014 à Roanne
RODET Joseph Clément, 8 octobre 2014 à l'hôpital local
BOUQUIN Benoite Jeanne née GARIN, 24 octobre 2014 à l'hôpital local
ROCHE Emile Joannès, 2 novembre 2014 à St-Priest-en-Jarez
SAUNIER Marie Jeanne Claudette, 12 novembre 2014 à Roanne

L'ADIL 42 VOUS AIDE

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Loire, association sans but lucratif, répond gratuitement à vos interrogations juridiques, financières et fiscales relatives à la thématique du logement, que vous soyez locataire, propriétaire occupant, bailleur, accédant à la propriété ou copropriétaire.

Tél. : 04.77.95.13.32

Email : contact@adil42.org – Adresse : 5 rue Brison, 42300 Roanne

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture du secrétariat de mairie

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30,
- le samedi de 9 h à 11 h sauf le dernier samedi de chaque mois, tous les samedis du mois d'août, ainsi que les samedis 3 janvier, 4 avril, 2 mai, 9 mai et 16 mai 2015.

Monsieur le Maire

- reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

Permanence

- Assistant social : le jeudi de 9 h à 12 h.
- ADMR : les mardi et jeudi de 9 h à 13 h ☎ 04.77.64.97.67.

Téléphones utiles

- Mairie ☎ 04.77.63.20.12 – Fax : 04.77.63.50.51
Email : mairie.stjust.lapendue@orange.fr
Site internet : www.saint-just-la-pendue.fr
- Pompiers de St-Just-la-Pendue ☎ 18
- Gendarmerie de Balbigny ☎ 04.77.28.10.36
- Trésor Public de St-Symphorien-de-Lay ☎ 04.77.64.75.31
- SAUR (eau et assainissement)
☎ 04.69.66.35.00 (accueil clientèle)
☎ 04.69.66.35.09 (service dépannage)
- Docteur PISANI ☎ 04.77.63.20.87
- Docteurs CHABANNE ☎ 04.77.63.22.22
- Pharmacie HERRY ☎ 04.77.63.20.42
- Infirmiers à domicile (M. FOURIE et M. BIGARNET) ☎ 04.77.63.53.30
- Kinésithérapeute (M. CARTEREAU) ☎ 06.89.85.61.92
- Ostéopathe (Mme TOUDIC) ☎ 06.34.57.64.71
- Ambulance/Taxi/VSL PICOLET-SIROT ☎ 04.77.63.24.30

Les correspondants de presse

- La Tribune – Le Progrès : Thierry BOUTILLIER ☎ 04.77.63.52.94
Email : kathierry@wanadoo.fr
- Le Pays Roannais : André CREPET ☎ 04.77.63.53.25
Email : andrecrepet@orange.fr

Ordures ménagères

La collecte est assurée le jeudi matin par les services de la Copler.

Déchetterie

La déchetterie, située lieudit Matard entre Croizet-sur-Gand et Saint-Symphorien-de-Lay, est ouverte du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h du 16 mars au 14 novembre et de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h du 15 novembre au 15 mars (☎ 04.77.63.21.13).

Tri sélectif

Des points « propreté » vous permettant de trier les verres, les emballages, les papiers, sont accessibles parking avenue des Granges Blanches, carrière rue de Lyon, parking rue des Ecoles, lotissement route de Néronde.

Transports interurbains de la Loire

Le mercredi : prix du trajet 1 € 30

Départ de St-Just-la-Pendue, devant la mairie, à 13 h 08.

Retour à 19 h 10 devant la mairie (départ de la gare routière de Roanne à 18 h 10, ou de l'Hôtel de Ville à 18 h 13).

Horaires et informations sur www.loire.fr

ST-JUST AU CŒUR

Notre Histoire locale est jalonnée de dates marquantes. Celles du 21 juin et du 23 août 2014 resteront comme deux dates importantes pour la commune. Elles ont permis d'accueillir le congrès des sapeurs-pompiers de la Loire et la fin de la saison estivale. Deux événements différents mais qui témoignent d'une même capacité d'organisation. Petit retour en photos...

SAMEDI 21 JUIN, congrès des sapeurs-pompiers



Accueil des congressistes par le Maire et les responsables du SDIS.



Le matériel du SDIS présenté à la population.



Les autorités devant le drapeau de la République.



Défilé des jeunes sapeurs-pompiers de la Loire.



Prêts pour la revue des troupes.

Photographies René Reybaud



L'hélicoptère de la sécurité civile en démonstration.

DU DÉPARTEMENT

x journées phares à St-Just qui a eu le plaisir d'accueillir la finale départementale de labour, deux événements bien organisés par les acteurs locaux.

SAMEDI 23 AOÛT, finale départementale de labour



Le bonhomme de paille des jeunes agriculteurs.



Le hameau de Biesse accueille le concours de labour.



Discours officiels.



Le concours de labour.



Baptême de l'air.



Course des tondeuses.

ADMR	Bernard Cortey	06.40.21.37.09	Goal Foot	Jean-Luc Augereau	04.77.63.23.76
Amicale de l'Hôpital	Elodie Mourelon	04.77.63.20.41		Joël Tartarin	
Amicale Laïque	Jacques Villard		GIC des plateaux de Neulise	Xavier Stévenin	04.77.62.40.56
Anciens d'Algérie	Joannès Giraud	04.77.63.20.69	Groupe Artistique	Patrick Philibert	06.70.31.16.04
Association des Commerçants	Jacques Borjon-Piron	04.77.63.22.41	Gymnastique Volontaire	Sandrine Delaye	04.77.62.94.23
Association Football 81	Sylvain Pavailler		Harmonie Municipale	Nicolas Coquard	04.77.63.22.52
Association Tir des Genêts d'Or	Maurice Pépino	04.74.05.64.58	Jumelage	Jean-Pierre Durand	04.77.63.23.43
Bibliothèque	Bernadette Fayolle	04.77.63.22.13	Les Amis de la Chapelle	Jacques Chermette	04.77.63.22.09
Boule Amicale	Raphaël Lièvre	04.77.72.45.15	Les Enchanteurs	David Lhernould	04.77.62.79.26
Centre Social Fernand Merlin	Jean Ruivard	04.77.63.22.59	Les P'tits Milous	Aline Martin	04.77.63.50.46
Chasse Saint-Hubert	Roger Damian-Farjot	04.77.62.42.27	Milans Danse	Jocelyne Arquillère	04.77.63.23.34
Club de l'Amitié	Marie-France Rey	04.77.63.22.86	Pompiers	Pascal Peronnet	04.77.63.28.17
Comité des Fêtes	Gaétan Coquard	06.62.53.91.39	Pompiers (Amicale)	Albert Mathelin	04.77.63.27.81
Comité Paroissial	Jean Giroudon	04.77.63.21.29	Responsable local de la Pêche	Jean-Pierre André	04.77.63.27.16
Donneurs de Sang	Etienne Gabriel	04.77.63.23.65	Sou des Ecoles	Pascal Félix	04.77.63.25.50
			Tennis	Mathieu Dupin	06.95.07.66.91

SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES

Les 7 classes de l'école de St-Just-la-Pendue regroupent 168 élèves de la TPS au CM2. Notre sou des écoles est constitué de 20 membres représentant les 121 familles que compte l'école. C'est une association très dynamique qui organise plusieurs manifestations dans l'année. Notre but est de soutenir financièrement les projets des enseignants et de permettre à chaque élève de participer gratuitement à toutes les sorties culturelles et sportives. Nous participons également à l'achat de matériel éducatif (jeux, accessoires pour la confection des cadeaux, des recettes...). Nous tenons à remercier toutes les familles qui nous aident à l'organisation et à la réussite de nos manifestations.

Activités sportives, USEP

Le sou des écoles est affilié à la Fédération des Œuvres Laïques et a permis à cinq classes de prendre part dès le plus jeune âge à 3 rencontres sportives avec des écoles du canton.

Les classes de CE2 et CM2 ont, quant à elles, bénéficié de l'intervention d'un éducateur sportif de l'ASAJ pour un module de 10 séances en acrosport et roller.

Activités culturelles

Spectacle de la FOL et Union Cantonale

Une grande partie de l'école a assisté à un spectacle musical « Zarbicircus », cette troupe costumée leur a chanté avec humour le quotidien des animaux.



Atelier cuisine des petites sections



Fête de l'école

Spectacle scolar danse

La classe de GS a créé une chorégraphie, l'a répétée pour la présenter à d'autres écoles qui participaient comme elle à cette journée au théâtre de Roanne. Les parents ont quant à eux pu revoir cette danse sur la scène du théâtre de St-Just.

Sortie à Salva Terra

Les classes de CM1 et CM2 sont allées au parc de Salva Terra : ils se sont retrouvés en immersion dans un autre temps : le moyen-âge... costumes d'époque, spectacles de chevaliers leur ont fait oublier le temps d'une journée que nous étions au XXI^e siècle.

Le Grand Couvert

Les élèves de CP et CE1 ont découvert les habitants de la mare et de la forêt à travers plusieurs ateliers sur le site du Grand Couvert près de la forêt de Lespinasse.

Le jardin des couleurs

Des plus petits aux grands, les classes maternelles ont façonné un petit lutin en argile et ont créé des œuvres grâce à des plantes tinctoriales qui poussent dans les jardins d'Essertines-en-Donzy.

Fête de l'école

Cette année, tous les élèves ont participé à la préparation d'un spectacle pour donner une

représentation sur scène à la salle du théâtre : chant, danse, théâtre... tous ont émerveillé les spectateurs qui étaient venus très nombreux. Les familles présentes ont pu prendre un goûter et/ou un apéritif en musique avec l'harmonie municipale qui a fait oublier la pluie...

Tout au long de l'année, de petites douceurs ont été proposées aux enfants : fruits frais divers, papillotes, clémentines..., confection de crêpes, de galettes des rois pour le plus grand bonheur de tous.

MANIFESTATIONS POUR L'ANNÉE 2015

- ➡ Soirée carnaval, le samedi 28 février 2015
- ➡ Bourse aux vêtements, le samedi 28 mars 2015
- ➡ Fête de l'école, le samedi 27 juin 2015
- ➡ Concours de pétanque, le lundi 7 septembre 2015

CRÈCHE LES P'TITS MILOUS

Ouverture crèche de 7 h 30 à 18 h 30

La crèche Les P'tits Milous, gérée par une association de bénévoles très dynamiques, poursuit son rythme de croisière.

Cette année, les activités ont été diverses et variées : dans un premier temps au sein de la

crèche (cuisine, peinture, lecture de contes par des bénévoles de la bibliothèque...) et dans un second temps dans le village (sortie au marché, échange avec la maison de retraite, goûter à l'école lors de la semaine du goût...).

Pour 2015, l'équipe souhaite poursuivre ces activités. En rappel, la crèche accueille les enfants de 0 à 4 ans de façon régulière, mais l'accueil peut être occasionnel. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

L'équipe et l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



Les membres de l'association



Sortie au marché

Pour tous renseignements, contacter
Emilie Piot, directrice
Tél. : 04.77.63.21.32
Email : crecheptitsmilousfr.fr

L'ASSOCIATION CENTRE DE LOISIRS « LES ENCHANTEURS »

Le centre de loisirs « Les Enchanteurs » est une association loi 1901 gérée par des bénévoles. C'est pourquoi cette association est à la recherche de nouveaux parents afin de pouvoir l'épauler dans son fonctionnement. Il est important que chacun puisse apporter de nouvelles idées pour la pérennisation du centre de loisirs.

Il accueille des enfants de St-Just-la-Pendue et ses alentours lors du temps périscolaire :

L'accueil périscolaire (garderie) de 7 h à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h.

Le mercredi de 11 h 30 à 14 h 00 (repas simple) ou le repas et l'après-midi de 11 h 30 à 18 h au centre de loisirs (salle de la BCD).

Les vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h au centre de loisirs (rue du 11 Novembre).

Lors des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) les mardis de 13 h 30 à 16 h 30 pour les CE2, CM1 et CM2 ainsi que les vendredis (même horaire) pour les PS, MS, GS, CP et CE1.

Une adhésion à l'association est obligatoire.

Les inscriptions se font auprès de Laëtitia Verne, directrice du centre de loisirs, à la salle de la BCD (garderie), 113 rue des Ecoles. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute.

Nouveauté à la rentrée 2014

Cette rentrée fut particulière. En effet, l'organisation de la semaine scolaire a été modifiée. Le centre de loisirs « Les Enchanteurs », en concertation avec la mairie, l'école et différents partenaires est en charge de ces nouveaux Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Le centre de loisirs propose un planning d'activités avant chaque vacance scolaire. Celui-ci est distribué à l'école et mis en ligne sur le site internet de la mairie. Une fois le formulaire rempli, vous devez

le remettre lors des permanences à Laëtitia. Ces activités sont encadrées par des animateurs et des intervenants extérieurs. Diverses activités sont proposées : musique, jeux collectifs, projet en partenariat avec la maison de retraite, lecture, contes, activités manuelles, découverte de sports avec l'ASAJ.

L'objectif du centre de loisirs est de faire vivre de bons moments aux enfants, leur proposer de découvrir de nouveaux milieux, de nouvelles activités, de favoriser les rencontres et les rendre acteurs de leurs activités.

Personnel permanent

Laëtitia Verne : directrice centre de loisirs et coordinatrice TAP.

Stéphanie Dechavanne : animatrice centre de loisirs (TAP, périscolaire, mercredis et vacances scolaires).

Marion Muzel : animatrice centre de loisirs (TAP, périscolaire, mercredis et vacances scolaires).

Claudine Bourghelle : animatrice et technicienne de surface centre de loisirs.

Stéphanie Deroire, Valérie Guyot et Michèle Muzel : employées communales mises à disposition lors des Temps d'Activités Périscolaires.

Pour plus d'informations,
vous pouvez contacter Laëtitia Verne
au 07.81.03.57.31 / 04.77.62.55.82

Courriel : cish-les.enchanteurs@orange.fr
ou David Lhernould au 04.77.62.79.26



COMITÉ DE JUMELAGE



Le jeudi 29 mai, dès 8 h du matin, nous étions une quarantaine de Sanjustois à prendre le car, place de la Chapelle, pour Mertesdorf (ville jumelée avec St-Just-la-Pendue). C'est un rite qui se renouvelle tous les deux ans depuis 1996.

Nous nous faisons une joie de revoir nos familles correspondantes. Après un voyage des plus joyeux, nous sommes arrivés en Allemagne

où nos amis nous attendaient autour du verre de l'amitié.

Le vendredi, nous nous sommes promenés sur les terres de la ville de Weinfelder où nous avons admiré les volcans éteints, sur lesquels de

petits lacs se sont formés. La promenade nous ayant creusé l'appétit, nous avons déjeuné à Manderscheid au restaurant « Moulin de Heid ».

Après une visite de la fonderie de cloches à Manderscheid, de retour à Mertesdorf, nous avons dîné avec nos familles respectives.

Le samedi, cérémonie officielle, en présence de la Bourgmestre, Ruth Wilhem, du Maire, Guy

Fabre, du président du comité de jumelage allemand, Peter Feldges, du président du comité de jumelage de St-Just-la-Pendue, Jean-Pierre Durand, et des personnalités locales.

Nous avons applaudi les discours des officiels et, en gage de notre amitié franco-allemande, nous avons échangé nos cadeaux.

Le soir, au dîner de gala qui a eu lieu à la salle des fêtes de Mertesdorf, une chorale locale nous a interprété des chansons en français et en allemand, ce fut un moment très sympathique. Le dîner fut suivi d'une soirée dansante endiablée, un très bon moment.

Comme toutes les bonnes choses ont une fin, le dimanche matin, après un au revoir émouvant, rendez-vous est pris pour mai 2015 à St-Just-la-Pendue.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Lors des permanences, s'effectuent le prêt et l'échange d'ouvrages mais pas seulement... Il est possible de travailler sur les PC mis à disposition du public, consulter internet ou lire confortablement installé dans l'une des 5 chauffeuses.

Les enfants, selon leur âge, trouveront des livres cartonnés, des albums, des romans, des livres en anglais, des BD et le magazine « Moi, je lis ».

Les adultes auront le choix de divers romans (terroir, aventure, policiers...), des BD, des documentaires variés et des magazines (Géo, Que choisir et Détours en France). Régulièrement, les bénévoles reçoivent les enfants de maternelle, ceux gardés par les assistantes maternelles ou de la crèche pour écouter des histoires, des contes traditionnels ou des kamishibais.

Vendredi 13 mars à 20 h 30 : film reportage sur la Corse avec Carnets de voyage

Courant octobre, la bibliothèque municipale a servi de cadre à une exposition sur le thème du paysage avec présentation d'œuvres d'artistes locaux et à un spectacle mêlant poésie et musique appelé « Paysages olfactifs » présenté par un groupe stéphanois.

**63, rue du 11 Novembre – Email : bibliotheque42540@orange.fr
Tél. : 04.77.64.77.51**

**Permanences : Mercredi et Vendredi de 16 h à 18 h
Samedi de 10 h à 12 h (sauf dernier du mois)**

Abonnement : 5 €/an/famille

Initiation à l'informatique et internet : Jeudi de 9 h à 11 h (sur demande)

HARMONIE MUNICIPALE

La saison musicale débute toujours avec la Sainte Cécile où, cette année, il y a eu plusieurs médaillés : Guy Solvery, Guy Chirat, Claude Coquard, Maurice Coquard, Max Verrière, Yves Coquard pour 50 ans de présence à l'harmonie.

Ensuite, nous avons préparé notre concert du mois de mars pour lequel nous avons invité la chorale A 'Croch' cœur, dirigée par Céline Vivier-Merle Groslegiat.

Le 6 avril, nous avons participé à la journée « Faites de la musique » à Cordelle à l'initiative de la CoPLER qui réunit toutes les sociétés musicales du canton et l'école intercommunale. Cette journée a pour but de faire découvrir la musique aux plus jeunes.

Dans le cadre de la formation musicale, Magalie Coquard, notre chef d'orchestre, est très impliquée car elle dirige une classe d'orchestre de l'école intercommunale ainsi que des activités périscolaires musicales imposées par la nouvelle réforme scolaire.

A cette occasion, nous remercions la mairie de St-Just pour le prêt de la salle de musique où nous pouvons pratiquer toutes ces activités.

Nous avons animé plusieurs défilés : St-Marcel-de-Félines, St-Just et même le défilé de la soie à Charlieu.

Cette année aussi, nous avons eu l'honneur d'animer fièrement le congrès départemental des sapeurs-pompiers.

A noter que le 21 mars 2015, nous donnerons notre concert de printemps et qu'au mois

d'octobre aura lieu un grand concert à l'occasion du festival des montagnes du matin.

Les répétitions de l'harmonie sont ouvertes au public le samedi de 18 h à 19 h 30, route de Lyon.

**Pour tous renseignements,
veuillez contacter
Nicolas Coquard – 04.77.63.22.52**



CENTRE SOCIAL FERNAND MERLIN

Gestion du chalet Merlin

Au cours de cette année, la cuisine a fait l'objet de travaux (évier, plan de travail) améliorant sensiblement les conditions d'utilisation.



Une partie des bénévoles qui a reconnu des nouveaux circuits en vue de la marche pour 2015

Les réservations restent inchangées : appeler le secrétariat de mairie (04.77.63.20.12) qui transmettra ensuite la demande au bénévole chargé d'établir la convention de réservation.

Location totale avec parc : 100 € - location réduite à l'espace Est ex-garage, lavabos, WC : 50 €.

Rando annuelle au profit d'Espoir-Santé-Harmonie (lutte contre le cancer en roannais)

Le centre social joue un rôle fédérateur pour l'organisation de cette manifestation en sollicitant de nombreux bénévoles indépendants ou représentants de sociétés locales : préparation des itinéraires et du balisage, accueil des voitures (parking), tenue des ravitaillements sur les circuits en concertation avec les responsables de l'association Espoir-Santé-Harmonie.

Le centre social remercie tous les bénévoles pour leur implication dans la réussite de cette manifestation.

ASSOCIATION ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE



Espoir-Santé-Harmonie est une association toujours très dynamique qui œuvre pour le bien des malades du cancer du roannais. Grâce aux différentes manifestations que nous organisons ou que d'autres organisent, nous sommes arrivés à financer pour 33 259 € de matériel en 2014.

En 2015, ce sera la 15^e marche organisée par Espoir-Santé-Harmonie, grâce à la mobilisation de nombreux sanjustois qui, chaque année, aident cette association pour créer les parcours et en effectuer le balisage.

L'année dernière, ce sont plus de 1 200 marcheurs qui ont sillonné les chemins et, tous, ont apprécié les sentiers de la campagne sanjustoise et ses magnifiques points de vue.

La prochaine marche aura lieu le **Dimanche 19 avril 2015 avec de nouveaux parcours** (32, 27, 20, 17, 15, 12, 8 et 6 kms).

A noter également que la **Foire Bio et Nature** aura lieu les **samedi 18 et dimanche 19 avril** et nous espérons que les visiteurs viendront nombreux à cette manifestation.

En 2014, l'association a participé aux achats suivants :

- **En février** : 1 pousse seringue à l'hôpital d'Amplepuis pour 949 €.
- **En avril** : 1 verticalisateur à l'hôpital de St-Just-la-Pendue pour 2 840 €.
- **En avril** : 6 fauteuils de soins ambulatoires au nouveau service d'Oncologie de l'hôpital de Roanne pour 23 330 €.

• **En mai** : des capsules pour coloscopie à l'hôpital de Roanne pour 2 640 €.

• **En août** : A Chacun son Everest pour 3 500 €.

L'association aide également la Fondation de l'Avenir et l'association A Chacun son Everest.

Depuis sa création en 1990, Espoir-Santé-Harmonie a acheté pour 965 242 € de matériels pour les établissements de soins du roannais.

La présidente et tous les membres de l'association souhaitent une bonne année aux sanjustois et espèrent que les manifestations 2015 seront une réussite.



COMITÉ FNACA

L'année 2014 se termine. Nous avons la douleur de perdre plusieurs de nos adhérents. En effet, nous déplorons 5 décès : Maurice Rivière, Pierre Gouttenoire, Yves Galichet, André Boudouani et Emile Roche.

La section se compose de 59 adhérents dont 11 veuves.

Les activités de l'année :

- ➔ **8 décembre 2013** : repas choucroute à St-Just.
- ➔ **9 mars 2014** : thé-dansant à St-Just.
- ➔ **16 mars 2014** : commémoration guerre d'Algérie à St-Just.

➔ **19 mars 2014** : commémoration guerre d'Algérie à St-Etienne.

➔ **20 août 2014** : pique-nique annuel à Croizet.

➔ **21 octobre** : assemblée générale à St-Just.

➔ **23 novembre** : choucroute à St-Just.



ADMR – La référence du service à la personne

Présent depuis 1945 dans la Loire, nous sommes implantés sur plus de 330 communes du département aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine, mais aussi sur plus de 36 000 communes de France.

La présence de 34 sites de proximité dédiés à l'accueil du public sur le département permet d'assurer une continuité des services.

La **certification qualité AFNOR** et le **label qualité Loire** obtenus en 2012 garantissent la performance, la fiabilité, la rigueur et le sérieux du service que nous offrons.

L'ADMR propose de nouveaux services

Garde d'enfants : comme si c'était vous !

Faire garder votre enfant dans son environnement familial, le savoir à la maison quand il est malade, éviter les déplacements quotidiens... ce sont les avantages de la garde à domicile.



Choisissez la souplesse et bénéficiez :

- d'un service sur mesure,
- d'une tarification horaire fixe quel que soit le nombre d'enfants gardés,
- d'un service personnalisé et adapté à votre emploi du temps : tôt le matin, tard le soir, le week-end et les jours fériés...

Pour votre tranquillité d'esprit, le personnel de l'ADMR, spécialement formé à la petite enfance, saura respecter l'intimité de votre domicile et très vite gagner votre confiance et celle de vos enfants.

Qualité de vie (ménage/repassage) : libérez-vous des tâches ménagères !

Une cuisine impeccable, des meubles et des recoins parfaitement dépoussiérés, des placards bien ordonnés, du linge frais et repassé... L'ADMR s'occupe de tout et c'est du temps libre pour vous. Confiez-nous le soin d'effectuer votre ménage, votre repassage ou même de réaliser le grand nettoyage de votre domicile. Les professionnels recrutés par l'ADMR sont spécialement formés pour intervenir à domicile et maîtrisent les techniques d'entretien et de repassage. Vous avez plus de temps pour être auprès des vôtres, pour vos loisirs. Vous profitez



du plaisir de vivre dans un environnement sain et ordonné. Ponctuellement ou régulièrement, l'ADMR a la solution.

L'ADMR privilégie avant tout l'établissement d'une relation qui humanise les interventions quotidiennes et apporte une dimension d'échange et de reconnaissance mutuelle entre la personne aidée, le bénévole et le professionnel d'intervention. Bénévoles et salariés assurent une action complémentaire auprès des personnes.

L'association ADMR de St-Just-la-Pendue couvre les communes de Croizet, Ste-Colombe, St-Cyr, Chirassimont et porte 14 emplois. Ces emplois d'aide à domicile permettent d'aider sur une année 80 personnes âgées ou handicapées.

N'hésitez pas à nous contacter : Permanences les mardi et jeudi, de 9 h à 13 h en Mairie
Tél. : 04.77.64.97.67 – En cas d'urgence : 06.40.21.37.09 – Site internet : www.admr.org

AVEC LE CLUB DE L'AMITIÉ

37 années déjà que le club de l'amitié permet aux retraités, jeunes et moins jeunes, de se retrouver pour partager d'agréables moments de détente.

Au club on ne chôme pas, les manifestations se succèdent.

L'année débute toujours par la dégustation de la galette puis viennent les bugnes, la soupe aux choux agrémentée de lard, les gaufres.

Avril est le mois de notre loto qui draine en général beaucoup de monde.

Juin nous voit explorer une région de France.

Cette année, nous sommes allés dans les Vosges, en Alsace et à Nancy. Nous avons eu un

temps superbe et le voyage fut riche en découvertes : Gérardmer et son lac, la route des Crêtes avec arrêt au Vieil Armand, Remiremont, l'Imagerie Pellerin à Epinal, la visite des usines Peugeot à Sochaux, la journée au Royal Palace à Kirrwiller...

Suivent des sorties au restaurant dont une en l'honneur de nos aînés. Un concours de pétanque permet de s'affronter en toute sympathie. En septembre, une escapade nous a permis, grâce à M. Daniel Vial de Rozier-en-Donzy, de découvrir la peinture sur soie et une croisière sur la Loire, très bien commentée, à bord d'un bateau électrique, dans le site de Grangent, a clos cette journée.

La fin de l'année est toute aussi riche en réjouissances : repas fait maison avec tête roulée, marrons, bignettes, deux après-midis vidéo, gâteau et repas de fin d'année.

Ajoutez des concours internes de scrabble et cartes, un loto entre adhérents et vous comprendrez que l'on ne s'ennuie pas au club.

Pour l'année 2015, mentionnons seulement deux rendez-vous incontournables :

Dimanche 26 avril : grand loto, salle polyvalente, ouvert à tous et richement doté.

Du 21 au 27 juin : voyage dans les Côtes-d'Armor avec visite d'Erquy, St-Malo, Dinan, Fort-la-Latte, le Cap Fréhel, le Mont St-Michel...

Tous les adhérents qui le souhaitent peuvent se retrouver chaque jeudi, à 14 h, salle des associations, pour jouer aux cartes ou au scrabble. Café, chocolat, boissons, brioche sont offerts. D'autres activités pourraient avoir lieu si d'autres désirs étaient formulés.

Les plus anciens sont bien sûr accueillis au club avec joie, mais nous lançons un appel tout particulier aux jeunes retraités pour qu'ils viennent grossir nos rangs. Nous avons besoin de leur dynamisme. Quel que soit votre âge, vous serez donc les bienvenus. Notre présidente, Marie-France, se tient à votre disposition au 04.77.63.22.86 si vous souhaitez de plus amples renseignements.



DONNEURS DE SANG

L'antenne des donneurs de sang de St-Just-la-Pendue regroupe 4 communes : Ste-Colombe-sur-Gand, St-Cyr-de-Valorges, St-Marcel-de-Félines et St-Just. Elle a été créée il y a 60 ans, en novembre 1954. C'est une association loi 1901, nous dépendons de la région Auvergne-Loire (plateau technique : St-Etienne) et pour les 4 journées de prélèvements annuels, c'est le personnel médical de l'Etablissement Français du Sang de Roanne qui vient sur place.

15 personnes composent le bureau, avec des représentants de chaque commune. Nous avons en charge le casse-croûte, la publicité et le recrutement de nouveaux donneurs.

Alors que nous étions toujours aux alentours de 120 donneurs par journée, les trois dernières se sont soldées avec 101, 88 et 103 pour celle du 5 septembre dernier. La sécurité transfusionnelle est de plus en plus rigoureuse pour le bien des malades. Certains donneurs, mêmes fidèles, acceptent mal de se voir refuser pour telle ou telle raison et ne reviennent pas. Il faut toujours penser aux malades qui vont recevoir

une partie de notre sang et ne surtout pas les mettre en danger plus qu'ils ne le sont. Il semble aussi qu'avec la vie trépidante que nous menons, il y a toujours une « bonne » raison qui fait que nous reportons à plus tard notre participation à cette bonne action.

Les besoins sont malheureusement de plus en plus importants, près de 10 000 dons par jour sont nécessaires en France pour répondre aux besoins des établissements de santé. Qui n'a pas ou ne connaît pas dans sa famille ou son entourage un exemple de personne ayant eu besoin d'une transfusion suite à un accident et surtout suite à un cancer, pour compenser une perte de globules après une chimiothérapie.

Voici les dates des 4 journées de prélèvements dans notre commune pour l'année 2015 :

- Vendredi 6 février



Le bureau

- Jeudi 7 mai (veille du 8 mai)

Attention : la salle polyvalente de St-Just étant en réparation, cette journée aura sans doute lieu dans la salle de basket de Ste-Colombe.

- Vendredi 28 août

- Vendredi 20 novembre

Horaires : de 16 h à 19 h

Même si vous avez une appréhension, venez découvrir ce qu'est le don du sang, comment se passe le prélèvement. Si vous êtes en bonne santé, de 18 à 70 ans, il n'est jamais trop tard pour commencer. Un appel est lancé aux anciens : amenez un nouveau avec vous (enfant, famille, ami, collègue de travail), c'est encore la meilleure formule pour recruter.

SAPEURS-POMPIERS DE ST-JUST-LA-PENDUE

Le 21 juin, notre village s'est transformé en plus grande caserne du département. En effet, avec l'organisation du congrès de notre Union Départementale et de la journée nationale des sapeurs-pompiers, ce sont plus de 50 véhicules et plus de 500 sapeurs-pompiers qui étaient présents dans notre commune.

Cette grande organisation a demandé la mobilisation de l'ensemble du personnel et plus de 1 an de travail pour que tout soit prêt le jour J.

A la réussite de cette journée, nous tenons à associer nos conjointes, nos anciens et toutes les personnes et associations qui nous ont apporté leurs aides. Nous n'oublions pas non plus la municipalité et ses services techniques.

Pour clôturer ce congrès, nous avons eu grand plaisir à remettre un chèque de 2 400 € (bénéfice de notre tombola) à l'œuvre des pupilles de sapeurs-pompiers de la Loire, association qui prend en charge les orphelins de sapeurs-pompiers.



En plus de cela, notre sollicitation opérationnelle n'a pas diminué, bien au contraire, et nous approcherons des 200 interventions en fin d'année.

Pour assurer toute cette activité, votre centre d'incendie et de secours recrute. Si vous avez entre 16 et 50 ans et quelques heures par semaine à consacrer à cette activité mais également vous intégrer dans la vie associative du village, alors venez rejoindre notre équipe. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter un sapeur-pompier qui vous indiquera la marche à suivre.

L'ensemble du personnel vous présente ses meilleurs vœux pour 2015 et vous remercie de votre accueil lors du passage de notre calendrier.

COMITÉ LOCAL LACIM DE ST-JUST-LA-PENDUE

Cette année a malheureusement été marquée par le décès du Petit Jean Gouttenoire. Il a fait démarrer l'histoire du comité local de la commune, il y a plus de 40 ans, en tendant la main, sans hésiter, à Mme Charlat de Croizet-sur-Gand. Il s'est donné, sans compter, toutes ces années, à cette association humanitaire « LACIM », devenue aujourd'hui une ONG.

Retour sur les actions 2014 : en mars a eu lieu la vente d'œillets qui a été suivie par une vente d'articles artisanaux et de produits issus du commerce équitable au cours de la foire bio en avril. L'assemblée générale s'est déroulée en mai, à l'échelle nationale, à Pélussin. A cette occasion, la responsable du comité de St-Just a intégré le conseil d'administration.

Puis les actions se sont poursuivies par la rencontre avec un employé indien de LACIM. Ce fut

un échange convivial et très intéressant qui a permis de découvrir concrètement le fonctionnement de cette ONG sur le terrain.

Faire partie du comité de LACIM de St-Just-la-Pendue, c'est le partage avec les habitants d'un village, celui d'Annagaripalem en Inde, la fierté d'aider 50 de leurs enfants à suivre une scolarité et à avoir au moins un repas par jour...

Sachons reconnaître le plaisir que nous procurent toutes les choses du quotidien que nous avons tendance à oublier et que beaucoup n'ont pas. Le comité local est composé de 40 membres qui donnent 5, 20, 40, 100 euros et plus... par an en une ou deux fois. L'événement est large, sans obligation de renouvellement d'une année à l'autre. Le versement de 24 euros par an permet d'avoir un droit de vote

à l'assemblée générale ainsi que de recevoir le bulletin LACIM Infos.



**Renseignements :
sur place au 06.25.40.20.43
à Croizet-sur-Gand au 04.77.63.25.42**

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes est une association qui a pour but de divertir la population en proposant différents spectacles et animations durant tout un week-end chaque année.

C'était chose faite cette année 2014 avec 3 jours de fête sur le thème des années 60.

Après le bal des jeunes et le feu d'artifice musical du samedi soir, place au spectacle des années 60 le dimanche après-midi.

Cinq artistes passionnés ont fait chanter et vibrer la foule venue nombreuse. Juste avant, avait lieu un défilé de voitures anciennes dans les rues de St-Just.

La journée s'est terminée par notre traditionnel porcelet à la broche. Merci à la maison Rozier qui, malgré la chaleur étouffante, a su nous préparer un délicieux repas.

Merci à nos fidèles sponsors et rendez-vous en 2015 pour une nouvelle édition de la fête patronale de notre village.

Bonne année 2015.



ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS



La vie des commerçants est rythmée par les fêtes de famille qui jalonnent l'année. Il est naturel que l'association célèbre ces grandes fêtes et plus particulièrement Noël et la fête des mères et des pères.

En 2014, l'opération « Noël gagnant » a été pérennisée avec son traditionnel cortège : père Noël en calèche, tombola gratuite pour gagner la corbeille gourmande d'une valeur de 140 € et tirage au sort de 10 chanceux pour l'attribution des paniers de Noël.

Début discret par contre pour notre opération fête des mères et des pères : la « clic-clac tendresse », un concours de photos mettant en scène enfants, parents ou grand-parents, doté par l'association d'un cadeau aux parents et un pour l'enfant. Cette action commerciale sera reconduite en 2015 et trouvera certainement son public.

Votre fidélité au commerce de proximité est notre récompense.

GROUPE ARTISTIQUE LES MILANS SCÈNE

Une belle année s'achève pour les Milans Scène avec bien évidemment le succès des représentations de « Rêves et cauchemars » au mois d'avril, les applaudissements, les réactions d'après spectacle nous témoignent encore une fois que le travail accompli lors des répétitions (et dieu sait s'il y en a eu !) a porté ses fruits ! Merci encore à vous tous chers spectateurs d'être venus si nombreux et d'être si fidèles, nous en sommes assez fiers.

Fiers aussi d'avoir fait vivre notre salle de théâtre tout au long de cette saison qui a accueilli la fête des écoles fin juin, mais aussi les répétitions du spectacle des animatrices des EPADH du roannais ; cela leur a permis de préparer au mieux la représentation qui s'est déroulée au mois d'octobre à la salle des Marronniers au Coteau.

2015 verra d'autres animations pour les Milans Scène, en particulier **le samedi 24 janvier à 20 h 30, théâtre Bel Air**, où nous aurons la

joie d'accueillir la troupe de Malys Compagnie qui donnera une représentation de leur nouvelle pièce « Qui sait qui c'est ». Venez nombreux assister à cette création originale et pleine d'humour, vous ne le regretterez pas !

Il est prévu également que nous participions au festival organisé par cette troupe à la **salle du Grand Marais à Riorges le samedi 23 mai**.

Nous sommes en pourparlers avec une autre troupe de la région roannaise pour un spectacle dans le courant de l'année.



Le samedi 27 juin à 20 h : une audition de piano par l'école de musique de la Copler.

Outre le programme culturel, notre association organisera pour la 3^e année son concours de belote en plein air **le samedi 4 juillet 2015 à 14 h dans le joli cadre du chalet Merlin**, une occasion de passer un bon moment de détente.

Souhaitons enfin la bienvenue à nos deux nouvelles recrues : Magali et Céline, en espérant que d'autres suivront (on ne se fait pas tout jeune !!!).

Reste à vous souhaiter une belle et heureuse année et de vous retrouver au cours de nos différentes animations.

SOCIÉTÉ DE CHASSE « ST HUBERT »

45 sociétaires, dont 2 jeunes chasseurs accompagnés, forment la société de chasse la St Hubert.

Outre le repas convivial qui réunit traditionnellement chasseurs et propriétaires des terrains, notre association organise un ball-trap au mois de juin qui rassemble les fines gâchettes de la région, ainsi qu'une tombola.

Le bénéfice de ces manifestations est en grande partie investi dans le repeuplement, perdrix, faisans ou lapins. Reste néanmoins que, malgré ces efforts, on peut regretter la diminution progressive du petit gibier, phénomène résultant de plusieurs facteurs.

Dates à retenir :

- Repas de la chasse propriétaires/chasseurs
le dimanche 1^{er} mars 2015 à la salle polyvalente
- Ball-trap les samedi 13 et dimanche 14 juin 2015



AMICALE LAÏQUE

2 membres fidèles sont partis en 2014



Antoine Baratin est décédé le 20 août 2014. Né le 3 mai 1924 à St-Germain-Laval, il est arrivé au village en 1950. Ouvrier tisseur, il a fait tout sa carrière à

l'usine Combier et résidé à la cité de l'usine.

Dès 1952, il devient membre participant de l'amicale laïque et, aussitôt, il assure les permanences de buvetier jusqu'en 2001. En outre, durant 30 ans de 1963 à 1993, il assure les fonctions de trésorier adjoint. Très disponible, il a toujours œuvré avec conviction pour le bon fonctionnement et la pérennité de la société.

Bouliste d'un excellent niveau, il a été licencié à la Fédération Française de sport boules de 1950 à 2003 et sont nombreux les résultats qu'il a engrangés durant toutes ces années et a reçu le diplôme d'honneur de cette Fédération.

Le « Toine » comme tout le monde l'appelait familièrement était un homme engagé, un citoyen. Durant sa vie professionnelle, il a œuvré pour le monde ouvrier par son engagement syndical et pour la laïcité dont il a toujours été un défenseur.

Il est titulaire de la médaille du travail, de la médaille de l'association nationale des anciens combattants de la résistance et de la croix du combattant volontaire avec barrette « guerre 1939/1945 ».

L'amicale laïque en deuil



Avec la disparition brutale de Claudette Sautier en cette fin d'année 2014, les membres de l'amicale laïque ont été profondément attristés. Membre actif et membre

du bureau depuis de nombreuses années, elle a été une bénévole dévouée qui a largement contribué au bon fonctionnement de l'association.

Son caractère entier, sa bonne humeur étaient appréciés et sa présence manquera à tous.

L'activité de la société se maintient bon an mal an. Dans la pratique du sport boules, deux résultats méritent d'être cités.



Championnat de France

D'abord, la quadrette de Raphaël Lièvre, associé à Denis Goutailler, Frédéric Rey et Grégory Missire, qui se qualifie une nouvelle fois pour le championnat de France de boules en 3^e division à Chambéry. Malheureusement, le parcours se termine en 32^e de finale en perdant la partie au temps.

Ensuite, le très bon parcours de la quadrette de Denis Goutailler, associé à Sandrine Bissay, André Florentin, Vincent Thomasson et Mickaël Damian-Farjot, lors du tournoi de Pentecôte à Lyon. En effet, c'est en quart de finale que l'équipe a été éliminée de ce concours marathon ouvert à 512 quadrettes 4^e division.

Programme des activités 2014/2015

Les concours de boules officiels

Dimanche 5 avril 2015 à 8 h 00 :

64 simples 3^e et 4^e division (2 tours)

Samedi 16 mai 2015 à 7 h 30 :

16 quadrettes 3^e et 4^e division par poules

Samedi 11 juillet 2015 à 13 h 30 :

32 doublettes 4^e division + une 3^e division

Mardi 4 août 2015 à 8 h 00 :

16 doublettes 3^e et 4^e division

Les concours de boules pour sociétaires

But d'honneur à partir du 1^{er} mars 2015 (finale 13/09)

Vendredi 29 mai 2015 à 17 h 00 (avec concours de points)

Vendredi 19 juin 2015 à 17 h 30

Samedi 4 juillet 2015 à 14 h 00 (mémorial Claude Villard)



Vendredi 17 juillet 2015 à 17 h 30

Samedi 1^{er} août 2015 à 14 h 00 (souvenir Henri Merle)

Samedi 5 septembre 2015 à 14 h 00 (concours fête)

Dimanche 20 septembre 2015 à 8 h 00 (simples par poules)

Les concours de belote d'hiver

Mercredi 26 novembre 2014 à 14 h 30

Samedi 13 décembre 2014 à 14 h 30

Samedi 10 janvier 2015 à 14 h 30

Mercredi 28 janvier 2015 à 14 h 30

Mercredi 18 février 2015 à 14 h 30

Samedi 14 mars 2015 à 14 h 30

Les heures indiquées sont celles du début des parties.



ASSOCIATION TIR DES GENÊTS D'OR

L'année 2014 a un bilan positif. Le nombre de licenciés reste stable.

Le grand concours a de nouveau connu un succès et attire des concurrents de haut niveau venant de régions éloignées. A ce concours, nous avons eu la participation du champion de France, M. Boivin, licencié dans le Jura.

Pour une autre manifestation, nous avons eu le plaisir d'accueillir la championne du Monde, Mme Laronze de Bergerac.

L'ensemble des tireurs apprécie la qualité du site, des installations ainsi que la convivialité qui règne au sein de l'association.

Nous remercions tout l'environnement ainsi que toutes les personnes qui nous rendent visite au cours de la saison.

Une pensée particulière à notre ami Yves Galichet qui nous a quittés.

Comme chaque année, des travaux d'aménagement se poursuivent en fonction des possibilités financières.



MILANS DANSE

Cette 3^e saison 2013/2014 a été, une fois de plus, riche en manifestations. Merci aux adhérents volontaires et très motivés de participer aux démos.

➔ Samedi 7 décembre 2013, nous nous sommes joints aux pompiers pour participer au téléthon en proposant des gâteaux confectionnés par les adhérents (parking carrefour Express) et des gaufres (place de Verdun), avec les ingrédients fournis par tous les membres du bureau et la farine par la boulangerie Désarmieux.

➔ A l'occasion de la foire, le samedi 31 mai, nous avons proposé nos traditionnelles gaufres et le café sur notre stand où la danse et la musique attirent les visiteurs.

➔ Deux après-midi country ont été proposés aux clubs amateurs de danses country, les dimanches 18 mai et 21 septembre à 14 h 30.

Notre club s'est joint à celui de Cordelle pour renforcer le groupe et a participé à une démo à l'occasion de la fête patronale le dimanche 8 juin et rendez-vous sur la scène du Scarabée pour le gala de danses de la MJC le vendredi 27 juin.

Cette année, nous avons décidé d'avoir une chemise avec notre logo brodé pour nous démarquer des autres clubs. 22 adhérents, dont 5 enfants et ados, ont porté la chemise :

➔ Le dimanche 15 juin, à Feurs, pour le rassemblement de clubs country avec défilé et démonstration de danses country sur le parcours de la mairie à l'Eden et parade motorisée (motos et voitures américaines).

➔ Le samedi 21 juin, à St-Just-la-Pendue, à l'occasion du congrès départemental des sapeurs-pompiers.

C'est avec beaucoup de fierté et de plaisir que notre association a participé à cet événement. Notre animatrice, Roseline, s'est entourée de 2 enfants, Eloïse et Rémi (enfants et petits-enfants de pompiers).

➔ Le samedi 28 juin, pour la fête patronale de Neulise, invitation de l'association des commerçants.

Pour terminer la saison, vendredi 11 juillet, tous les adhérents, accompagnés de leurs conjoints, se sont réunis pour un casse-croûte avec musique et danses.

Les cours ont repris le 2 septembre à la petite salle polyvalente : le mardi de 19 h 30 à 20 h 30 et de 20 h 45 à 21 h 45 et le vendredi de 20 h à 21 h et de 21 h 15 à 22 h 15.



Nous remercions tous les adhérents de 7 à 77 ans, de nous rester fidèles et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux.

Pour 2015, retenons :

Le stand de gaufres et café pour la foire, samedi 30 mai.

Un après-midi country, dimanche 27 septembre à 14 h 30 à la salle polyvalente.

Pour tous renseignements, contactez :

Jocelyne Arquillère

04.77.63.23.34

Email : milansdanse@laposte.net

Marie-Christine Damian-Farjot

04.77.63.27.03

GYM VOLONTAIRE

**A la petite salle polyvalente
tous les mercredis de 19 h à 20 h
(sauf vacances scolaires).**

Présidente : Sandrine Bissay

Trésorière : Nicole Fabre

Secrétaire : Corinne Magnin

**Contacts : 04.77.62.94.23
ou 06.26.92.16.16**

Cette association loi 1901, affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gym Volontaire, propose près de chez vous des séances sportives adaptées aux capacités de chacun(e) dans une ambiance conviviale.

Une activité régulière et une bonne hygiène de vie vous permettront de vous sentir bien dans votre corps et dans votre tête. Laurence, la nouvelle professeure, vous fera pratiquer des exer-

cices pour améliorer : tonus musculaire, souplesse, endurance et équilibre. Les cours étant mixtes dès 16 ans... nous n'attendons plus que vous Messieurs !



TENNIS CLUB DE ST-JUST-LA-PENDUE



Equipe vétérans + 35 ans

Cette saison, le tennis club comptait 80 licenciés dont la moitié d'enfants inscrits à l'école de tennis. Le tennis club s'est illustré au cours des différents championnats. Nos quatre équipes masculines, l'équipe féminine et l'équipe vétérans + de 35 ans se sont toutes maintenues à leur niveau. Bravo à tous les joueurs pour ces belles performances.

Le tournoi interne, pour sa 3^e édition, s'est déroulé durant tout l'été, permettant à tous

de jouer en toute décontraction. Après de nombreux matchs et quelques belles surprises, c'est Sacha Lièvre qui s'est imposé face à Mathieu Garin.

L'effectif de l'école de tennis est toujours en progression. Pour la 2^e année, Yann Prat est en charge des entraînements, le mercredi après-midi de 15 h à 19 h pour les enfants de 6 à 12 ans, et le samedi matin de 9 h à 13 h pour les adolescents et adultes. Le cours de mini-tennis, animé par Elisabeth, mis en place l'année dernière, a vu son effectif augmenter. Ce cours est destiné aux enfants de 4 à 6 ans et se déroule le mercredi après-midi de 14 h à 15 h.

Des manifestations seront organisées par le club cette année : bal le 18 avril à Fourneaux, concours de pétanque le 20 juin et le tournoi de Noël. Ce bulletin est l'occasion de remercier l'ensemble du bureau, les bénévoles qui s'investissent lors de ces manifestations ainsi que tous les participants qui sont de plus en plus nombreux.

Le bureau a été renouvelé et c'est Mathieu Dupin qui est désormais président du club. Notons également le retour de notre ancien entraîneur, désormais joueur chez nous, Aurélien Garin qui vient renforcer l'équipe 1.

Bonne année sportive à tous.



Mini-tennis

**Si vous désirez nous rejoindre, avoir de plus amples informations, contacter :
le secrétaire, Frédéric Seive au 06.33.55.42.85 ou le président du club, Mathieu Dupin au 06.95.07.66.91**

ASSOCIATION FOOTBALL 81

Par ce bulletin municipal, l'occasion nous est donnée de remercier Guillaume Cortey pour ses 10 ans de présidence et son investissement au sein du club. Sylvain Pavallier est son successeur depuis l'assemblée générale de juillet 2014 et l'ensemble de la famille de l'A.F.81 lui souhaite pleine réussite. Avec lui, nous n'en doutons pas, les couleurs jaune et noir continueront de briller sur les pelouses des stades de la région.

Du côté sportif, la saison 2014-2015 a débuté de façon satisfaisante. Les trois équipes seniors jouent les premiers rôles dans leurs championnats respectifs et l'ambiance au sein du club est excellente comme le démontre la forte mobilisation des joueurs pour les entraînements.

Le début de saison a vu plusieurs jeunes de Goal Foot rejoindre l'A.F.81 et c'est une excellente nouvelle pour la pérennité et l'avenir du club. Espérons que, bientôt, d'autres générations viennent renforcer notre club pour lui permettre de devenir encore plus compétitif.

Autre point positif : l'A.F.81 compte dans ses rangs des membres qui s'engagent avec enthousiasme au sein du club. Nous tenons à les remercier car, sans leur dévouement et leur motivation, notre association ne pourrait pas organiser les manifestations (soirée familiale, concours de pétanque

et de belote, tournoi des copains, soupe aux choux) qui animent, parmi tant d'autres, la vie de notre village.

Sur ce dernier point, l'A.F.81 a le plaisir de souhaiter à l'ensemble des sanjustois une excellente année 2015.



L'équipe 2 version 2014-2015 avec Sylvain Pavallier, nouveau président

GOAL FOOTBALL

Goal Football (Gand Olympique Avenir Loire) est une association qui a été créée en 2004 et qui regroupe l'ensemble des jeunes de St-Just-la-Pendue, St-Symphorien-de-Lay, St-Marcel-de-Félines et Neulise. Ce regroupement a pour but de rassembler les enfants de différents villages de la Copleur autour des valeurs sportives.

L'année 2014 fût l'occasion de fêter les 10 ans de Goal Foot. Pour marquer l'évènement, l'équipe féminine de l'AS St-Etienne est venue disputer un match amical contre l'équipe suisse du FC Chesnois au stade de St-Just-la-Pendue devant un public nombreux et très enthousiaste.



L'équipe U11 de la saison 2013-2014 avec l'équipe féminine de l'ASSE de première division

Cette année 2014 a vu le départ du président Gérard Dumas, remplacé par Joël Tartarin et Jean-Luc Augereau.

Calendrier des manifestations 2015

(connues au 30 novembre 2014)

♦ JANVIER

- Vendredi 9** Vœux de la municipalité
Dimanche 11 Concours de belote des pompiers
Samedi 17 Galette des rois des anciens
Samedi 24 Pièce de théâtre
par Malys Compagnie

♦ FÉVRIER

- Vendredi 6** Journée du sang
Samedi 28 Soirée carnaval du sou des écoles

♦ MARS

- Dimanche 1^{er}** Banquet des chasseurs
Vendredi 6 Concours de belote du football
Vendredi 13 Film reportage de la bibliothèque
Samedi 21 Concert de l'harmonie municipale
Dimanche 22 Cérémonie de la FNACA
Samedi 28 Bourse aux vêtements
du sou des écoles

♦ AVRIL

- Du vendredi 3
au lundi 6** Concours national du TGO
Dimanche 5 Concours de boules de l'amicale
Samedi 18 Foire Bio Espoir-Santé-Harmonie
Dimanche 19 Marche Espoir-Santé-Harmonie
et foire Bio
Dimanche 26 Loto du club de l'amitié

♦ MAI

- Jeudi 7** Journée du sang à Ste-Colombe
Vendredi 8 Défilé et cérémonie commémorative
**Du jeudi 14
au dimanche 17** Jumelage
Samedi 16 Concours de boules
de l'amicale
Samedi 30 Foire - stand de gaufres
de Milans Danse

♦ JUIN

- Samedi 13** Ball-trap de la chasse
Dimanche 14 Ball-trap de la chasse
Samedi 20 Concours de pétanque du tennis
Samedi 27 Fête de l'école
Audition de piano de l'école
de musique de la Copler

♦ JUILLET

- Samedi 4** Concours de belote
du groupe artistique

- Samedi 11** Concours de boules de l'amicale
Mardi 14 Fête Nationale
Vendredi 24 Concours de pétanque du football

♦ AOÛT

- Mardi 4** Concours de boules de l'amicale
Vendredi 28 Journée du sang

♦ SEPTEMBRE

- Samedi 5** Fête patronale
Concours de boules de l'amicale
Dimanche 6 Fête patronale
Lundi 7 Concours de pétanque
du sou des écoles
Dimanche 27 Après-midi country

♦ OCTOBRE

- Samedi 10** Championnat de tennis
Dimanche 11 Championnat de tennis
Samedi 24 Repas des anciens
Samedi 31 Foire d'automne

♦ NOVEMBRE

- Dimanche 8** Loto du jumelage
Mercredi 11 Défilé et cérémonie commémorative
Samedi 14 Soirée familiale du football
Vendredi 20 Journée du sang
Dimanche 22 Choucroute de la FNACA
Dimanche 29 Concours de belote
du sou des écoles

♦ DÉCEMBRE

- Vendredi 4** Arbre de Noël de l'amicale
de l'hôpital
Samedi 5 Sainte Barbe des pompiers
Jeudi 10 Repas de Noël du club de l'amitié
Samedi 12 Arbre de Noël de la municipalité
Tournoi de tennis jeunes
Soupe aux choux du football
Tournoi de tennis jeunes
Dimanche 13 Arbre de Noël
de l'imprimerie Chirat
Vendredi 18 Journée des commerçants
Distribution des colis
de Noël aux anciens
Tournoi de tennis
Samedi 19 Tournoi de tennis
Distribution des colis
de Noël à l'hôpital
Dimanche 20
Lundi 21

“ La France, comme elle est,
c'est pas plus mal que si c'était pire.
Coluche ”